

**REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION EN TUNISIE D'UN ENREGISTREMENT  
INTERNATIONAL SUITE A UNE OPPOSITION**  
Notifié au Bureau International de l'O.M.P.I selon l'article 5 du Protocole de Madrid et  
de la règle 17 du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au Protocole de Madrid

**I. Office qui émet la notification :**

**INSTITUT NATIONAL DE LA NORMALISATION  
ET DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**

Rue de l'assistance n°8 par la rue Alain Savary

BP 57 Cité El Khadra

1003 Tunis

TEL : (216) 71 806 758

FAX : (216) 71 807 071

Date : **13 SEP. 2019**

REF: **001932**

**II. Numéro de l'enregistrement international : 1406563**



Dénomination de la marque :

**III. Nom du titulaire de l'enregistrement: LANDTOURER AUTOMOBILE CO., LTD**

Domiciliée à : **No. 1 Yuanquan Road,  
Shangrao Economic & Technological  
Development Zone  
Jiangxi Province (CN)**

**IV. Nom de l'opposant : Baktat Gida Sanayi Ve Ticaret Limited Sirketi**

Domiciliée à : **Yalova Yolu Derince MEVKII 2.  
Km N°19 Gemlik Bursa  
(TR)**

**V- ETENDUE DU REFUS :**

- Refus provisoire pour tous les produits de la classe : **12.**
- Refus provisoire pour certains des produits et/ou services

**VI. Motifs de refus : opposition – marque antérieure, notoire, Similaire (voir annexe).**

VII. Renseignements relatifs à une marque antérieure<sup>1</sup> :

i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité : **1381879** en date du **30/11/2016**

ii) Nom et adresse du titulaire : **FERRARI S.P.A**

Domiciliée à : **Via Emilia Est, 1163  
MODENA (IT)**



iii) Reproduction de la marque :

iv) Liste de tous les produits :

**Classe 03 :**

Préparations pour le nettoyage et pour la désodorisation d'atmosphère; cires pour automobiles; produits de lustrage d'automobiles; chiffons imprégnés d'un détergent pour le nettoyage; préparations pour le nettoyage, la protection et l'entretien de surfaces de véhicules; préparations nettoyantes multi-usages; huiles de nettoyage; préparations pour l'élimination de rouille; liquides pour lave-glaces; préparations pour le nettoyage de carburateurs et de starters; préparations pour le nettoyage de moquettes; préparations nettoyantes pour roues et pneumatiques de véhicules; préparations nettoyantes pour automobiles; produits de dégraissage autres que ceux utilisés au cours d'opérations de fabrication; détergents pour automobiles; préparations de polissage; cire à polir; préparations de nettoyage pour le cuir; crèmes pour le cuir; crèmes pour chaussures et bottes; cirages pour chaussures et bottes; cirages à chaussures; préparations pour blanchir pour la lessive; préparations pour récurer; Préparations abrasives; savons pour le bain sous forme liquide, solide ou de gel; savon de rasage; laits de toilette; lotions nettoyantes pour la peau; shampooings; savons; crèmes nettoyantes pour la peau; détergents autres que ceux utilisés au cours d'opérations de fabrication et ceux à usage médical; parfums; lotions après-rasage; crèmes après-rasage; huiles essentielles à usage personnel; pots-pourris [fragrances]; encens; eau de parfum; bases pour parfums de fleurs; extraits de fleurs [parfums]; eau de Cologne; eaux de toilette; eaux de senteur; produits de toilette contre la transpiration; préparations d'aromathérapie; sachets pour parfumer le linge; sachets odorants; préparations de parfums d'atmosphère; fragrances; Déodorants pour animaux de compagnie; bâtons d'encens; produits de toilette; lotions et crèmes à usage cosmétique pour les soins du visage et du corps; préparations de maquillage; Préparations pour les soins de beauté et le nettoyage du corps; produits de maquillage; préparations pour le bain, autres qu'à usage médical; déodorants et produits contre la transpiration à

<sup>1</sup> Lorsque les motifs sur lesquels se fonde le refus provisoire ont trait à une marque antérieure, comme cela aura été indiqué à la rubrique VI. On pourra fournir les renseignements demandés dans cette rubrique en annexant un extrait imprimé du registre ou de la base de données.

usage personnel; substances et préparations dépilatoires; préparations de rasage; huiles essentielles et extraits aromatiques; parfums à usage ménager; produits cosmétiques; nécessaires de beauté; crèmes pour le visage; crèmes anti-âge; crèmes pour le corps; préparations cosmétiques pour bains; sels de bain, autres qu'à usage médical; gels de douche et de bain; bains moussants; huiles de bain, autres qu'à usage médical; perles pour le bain à usage cosmétique; baumes autres qu'à usage médical; exfoliants pour le visage; masques de beauté; Colorants pour la toilette; préparations pour l'élimination de teintures; crayons cosmétiques; crayons pour les sourcils; fards à joues; rouges à lèvres; étuis à rouge à lèvres; brillants à lèvres; mascaras; poudres de maquillage; poudres pour le visage; préparations de démaquillage; fonds de teint; produits cosmétiques pour les sourcils; ombres à paupières; préparations cosmétiques pour cils; préparations cosmétiques pour l'amincissement; préparations cosmétiques pour soins de la peau; motifs décoratifs à usage cosmétique; faux cils; faux ongles; laques pour les cheveux; préparations pour l'ondulation des cheveux; gels capillaires et mousses capillaires; lotions capillaires à usage cosmétique; après-shampooings; hydratants capillaires; mousses coiffantes; produits pour le rinçage des cheveux [shampooings contenant un après-shampooing]; lotions à usage cosmétique; lotions corporelles; huiles à usage cosmétique; huiles de toilette; préparations pour le soin des ongles; vernis à ongles; dissolvants pour vernis à ongles; autocollants de stylisme ongulair; décalcomanies pour les ongles; pommades à usage cosmétique; pierre ponce; préparations phytocosmétiques; préparations d'écran solaire; préparations pour le bronzage de la peau [produits cosmétiques]; gels de massage autres qu'à usage médical; talc pour la toilette; mouchoirs imprégnés de lotions cosmétiques; produits en sprays pour le rafraîchissement de l'haleine; gels à usage cosmétique; baumes de rasage; crèmes à raser; adhésifs à usage cosmétique; cosmétiques de jeu pour enfants; produits cosmétiques pour animaux; coton hydrophile à usage cosmétique; bâtonnets ouatés à usage cosmétique; préparations décolorantes à usage cosmétique; Préparations d'hygiène buccale; dentifrices non médicamenteux; produits pour bains de bouche, autres qu'à usage médical; gels pour le blanchiment des dents; préparations pour le polissage de prothèses dentaires; préparations cosmétiques pour soins bucco-dentaires.

**Classe 09 :**

Lunettes de vue; lunettes de soleil; lunettes de protection pour le sport; lunettes pour la natation; étuis pour lunettes de vue et lunettes de soleil; verres de lunettes de vue et lunettes de soleil; montures pour verres de lunettes; montures de lunettes de vue et lunettes de soleil; chaînes de lunettes de vue et lunettes de soleil; cordons de lunettes de vue et lunettes de soleil; Pince-nez; étuis pour pince-nez; chaînettes de pince-nez; cordons de pince-nez; montures de pince-nez; lentilles de contact; verres correcteurs [optique]; loupes [optique]; étuis pour lentilles de contact; lunettes 3D; jumelles; étuis à jumelles; microscopes; télescopes; lunettes antireflet; appareils et instruments optiques; lunettes intelligentes; lunettes; étuis à lunettes; verres de lunettes; montures de lunettes; programmes enregistrés pour jeux portatifs à écran à cristaux liquides; ludiciels électroniques pour dispositifs électroniques de poche; logiciels de jeux électroniques pour téléphones cellulaires; ludiciels électroniques pour dispositifs sans fil; ludiciels informatiques; programmes enregistrés pour jeux électroniques; programmes de jeux informatiques [logiciels]; cartouches de jeu destinées à être utilisées avec des appareils de jeu électroniques; cartouches de jeux informatiques; cartouches de jeux vidéo; disques pour jeux électroniques; disques pour jeux vidéo; disques de jeux informatiques; cassettes de jeux informatiques; cassettes de jeux vidéo; joysticks à utiliser avec des ordinateurs, autres que pour jeux vidéo; cartes mémoire pour machines de jeux vidéo; souris pour machines de jeux vidéo; simulateurs pour la conduite ou la commande de véhicules; simulateurs d'entraînement pour le sport; simulateurs de conduite de véhicules à des fins de formation; volants de direction pour ordinateurs; écouteurs pour la connexion à des jeux de poche; écouteurs pour jeux vidéo; oreillettes utilisées pour la connexion à des jeux électroniques portatifs; chargeurs de joystick; ordinateurs personnels; ordinateurs portables; tablettes électroniques; logiciels informatiques enregistrés; logiciels de protection informatique; applications logicielles informatiques téléchargeables; programmes informatiques [logiciels téléchargeables]; logiciels économiseurs d'écran pour ordinateurs; sacs et étuis adaptés ou conçus pour contenir des ordinateurs; sacs de transport conçus pour ordinateurs; housses pour ordinateurs portables; étuis pour ordinateurs portables; étuis pour le transport d'ordinateurs portables; sacs conçus pour ordinateurs portables; étuis et housses de protection pour tablettes électroniques; étuis de transport pour ordinateurs; sacs et étuis adaptés ou conçus pour contenir des batteries d'ordinateurs

portables; claviers d'ordinateur; tapis de souris; souris [périphériques d'ordinateur]; stations d'accueil pour ordinateurs portables; mémoires pour ordinateurs; moniteurs [matériel informatique]; imprimantes d'ordinateur; modems; numériseurs à balayage [équipements de traitement de données]; cartes informatiques [de réseau local] permettant de connecter des dispositifs informatiques portables à des réseaux informatiques; mécanismes d'entraînement de disques [informatique]; téléphones; téléphones portables; téléphones sans fil; téléphones cellulaires; téléphones portables; sacs et étuis adaptés ou conçus pour contenir des téléphones mobiles; housses pour téléphones mobiles; supports pour téléphones mobiles; dragonnes pour téléphones portables; smartphones; housses pour smartphones; supports pour smartphones; étuis de protection pour smartphones; chargeurs de batteries de téléphones cellulaires pour véhicules; chargeurs de batteries pour téléphones cellulaires; sacs et étuis conçus ou profilés pour contenir des smartphones; chargeurs de batterie pour smartphones; chargeurs de batterie pour smartphones à utiliser dans des véhicules; dragonnes pour smartphones; montres intelligentes; dispositifs électroniques numériques à porter sur soi pour la détection, l'enregistrement, le stockage, l'envoi et la réception de textes, données, séquences audio, fichiers vidéo et d'images sur des réseaux de communication, y compris dispositifs communiquant avec des smartphones, ordinateurs, dispositifs périphériques informatiques, assistants numériques personnels, appareils pour l'enregistrement de sons et la reproduction de sons, ainsi que sites Internet; logiciels informatiques et appareils électroniques en rapport avec les produits précités, à savoir pour la surveillance, le traitement, l'affichage, le stockage et la transmission de données concernant l'activité physique, le respect de programmes de santé et de remise en forme, la géolocalisation, la direction, la distance, l'altitude, la vitesse, les pas effectués, le niveau d'activité, les calories brûlées, les informations de navigation, les informations météorologiques et les données biométriques d'un utilisateur; logiciels informatiques pour l'accès à des bases de données et les recherches dans celles-ci en rapport avec tous les produits précités; films de protection conçus pour montres intelligentes; chargeurs de batterie pour montres intelligentes; chargeurs de batterie pour montres intelligentes à utiliser dans des véhicules; cartes à circuit intégré [cartes à puce]; lecteurs de livres numériques; étuis de protection pour lecteurs de livres numériques; étuis de protection pour assistants numériques personnels; repose-poignets à utiliser avec un ordinateur; perches à selfie [pieds portatifs]; perches à selfie à utiliser avec des smartphones; casques de réalité virtuelle; dispositifs périphériques pour ordinateurs; périphériques et accessoires pour ordinateurs; ordinateurs à porter sur soi; plateformes logicielles informatiques enregistrées ou téléchargeables; écrans d'affichage vidéo à porter sur soi; assistants numériques personnels; casques de protection; casques de protection pour le sport; combinaisons de course automobile ignifuges pour la sécurité; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; casques de protection pour enfants; bombes d'équitation; écrans de protection du visage contre les accidents, les irradiations et le feu; gants de protection contre les accidents; cagoules de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; chaussures de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; bottes de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; dispositifs de protection personnelle contre les accidents; vestes de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; gilets de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; pantalons de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; tenues de protection contre les accidents, les irradiations et le feu; vêtements pour la protection contre le feu; appareils et équipements de sauvetage; films de cinéma préenregistrés; CD-ROM présentant des courses automobiles et l'histoire des constructeurs automobiles; DVD présentant des courses automobiles et l'histoire des constructeurs automobiles; CD-ROM présentant des automobiles et voitures à haute performance; DVD présentant des automobiles et voitures à haute performance; CD-ROM et DVD ayant trait aux automobiles, à la réparation et l'entretien d'automobiles, aux courses automobiles et compétitions automobiles, à l'histoire du déposant et sa participation à des compétitions et courses automobiles, ainsi qu'au mode de vie, à la culture, la mode, au stylisme, aux actualités en matière de moteurs et automobiles, aux sports, aux divertissements et écoles de conduite sécuritaire, formations, parcs d'attractions et parcs à thèmes; fichiers de musique téléchargeables; fichiers d'images téléchargeables; fichiers vidéo téléchargeables; publications électroniques téléchargeables; sonneries et graphismes téléchargeables pour téléphones cellulaires; disques compacts [audio-vidéo]; DVD; contenants et étuis pour disques compacts et DVD; lecteurs MP3; étuis de protection pour lecteurs MP3; étuis pour lecteurs MP3; lecteurs de CD; lecteurs de DVD; graveurs de DVD; étuis pour lecteurs de CD; étuis pour lecteurs de DVD; baladeurs multimédias; étuis de protection pour le transport de

lecteurs de musique portatifs; étuis pour lecteurs vidéo et de musique; lecteurs audionumériques; radios; talkie-walkies; microphones; casques à écouteurs; oreillettes; écouteurs-boutons; écouteurs; étuis pour casques d'écoute; haut-parleurs; appareils pour l'enregistrement de sons; appareils pour la reproduction de sons; ensembles Hi-Fi composés de stéréos, lecteurs de CD, haut-parleurs, enceintes audio, affichages à cristaux liquides et écouteurs; systèmes de home cinéma comprenant haut-parleurs, caissons d'extrêmes-basses, chargeurs de DVD et récepteurs de home cinéma audiovisuels; écrans vidéo; écrans d'affichage à cristaux liquides; écrans de projection; écrans d'affichage; appareils de projection; clés USB; breloques porte-clés électroniques en tant qu'appareils de commande à distance; supports de données magnétiques; supports d'enregistrement numériques; nécessaires mains libres pour téléphones cellulaires; appareils de navigation pour véhicules sous forme d'ordinateurs de bord; contrôleurs de vitesse pour véhicules; dispositifs de pilotage automatique pour véhicules; indicateurs automatiques de faible pression dans les pneus de véhicule; régulateurs de tension pour véhicules; Serrures électriques pour véhicules; clés électroniques pour automobiles; boîtiers de commande de systèmes de verrouillage centralisé pour véhicules; accumulateurs électroniques pour véhicules; accumulateurs électriques pour véhicules; batteries électriques pour véhicules; enregistreurs kilométriques pour véhicules; compteurs de miles pour véhicules; appareils de radio pour véhicules; appareils de télévision pour voitures; appareils de commande à distance; câbles de démarrage pour moteurs; thermostats pour véhicules; Triangles de signalisation pour véhicules en panne; commutateurs de désactivation de coussins de sécurité gonflables pour automobiles; avertisseurs contre le vol; appareils électriques de surveillance; appareils électriques de réglage; appareils pour l'extinction d'incendies; antennes pour voitures; alarmes sonores [acoustiques]; faisceaux de câbles électriques pour automobiles; caméras de recul pour véhicules; appareils photographiques; appareils photographiques jetables; appareils de prise de vues numériques; caméras vidéo; caméras cinématographiques; sacs spéciaux pour appareils et équipements photographiques; étuis spécialement conçus pour des appareils et instruments photographiques; cadres de photos numériques; imprimantes photo; horloges pointeuses [dispositifs d'enregistrement du temps]; chronographes [appareils enregistreurs de durées]; machines à calculer; calculatrices de poche; étuis pour calepines; boussoles; compas [instruments de mesure]; trébuchets; balances; pèse-bébés; minuteries électroniques; minuteurs de cuisine; minuteurs de cuisine; baromètres; thermomètres, autres qu'à usage médical; indicateurs de température; appareils de contrôle de chaleur; dispositifs de mesurage électriques; toises pour bébés; hygromètres; altimètres; instruments de mesurage; règles [instruments de mesure]; appareils et instruments de pesage; podomètres; caisses enregistreuses; cartes magnétiques codées; Cartes de crédit à code magnétique; cartes-clés codées; cartes-clés à code magnétique; cartes d'accès magnétiques ou codées; agendas électroniques; agendas électroniques; agendas électroniques; Étuis pour agendas électroniques; enregistreurs numériques vocaux; traducteurs électroniques de poche; tableaux d'affichage électroniques; aimants; aimants décoratifs; lanières [dragonnes] pour téléphones cellulaires et lecteurs MP3; cordons [lanières] pour appareils de prise de vues et caméras vidéo; cordons pour le support de lunettes de vue et lunettes de soleil; cordons pour le support de cartes d'identité magnétiques, cartes d'identité codées et cartes magnétiques codées; dessins animés; bandes dessinées téléchargeables; bandes vidéo et disques vidéo comportant des animations; cassettes vidéo préenregistrées comportant des dessins animés; étiquettes électroniques pour marchandises; hologrammes; chargeurs de batterie; masques de plongée; gants de plongée; combinaisons de plongée; flotteurs de sécurité pour la natation; protège-tympans pour conducteurs; supports adaptés pour bouchons d'oreilles pour conducteurs; pince-nez de plongée et de natation; interphones bébés; moniteurs de vidéosurveillance pour bébés; crayons électroniques [unités de visualisation]; téléviseurs; antennes; appareils électroniques de radiomessagerie; étuis pour le port de téléavertisseurs; terminaux à écran tactile interactif; mécanismes pour appareils à prépaiement; appareils de télécommunication sous forme d'articles de bijouterie; dispositifs électroniques d'affichage; dictionnaires électroniques de poche; sifflets pour le sport; robots d'enseignement.

**Classe 12 :**

Automobiles; voitures; voitures automobiles; voitures de course; voitures de sport; parties structurelles de voitures, voitures de course, voitures de sport, véhicules, véhicules terrestres; pièces détachées et accessoires pour voitures, voitures de course, voitures de sport, véhicules, véhicules terrestres; sièges de véhicule; sièges de course pour automobiles; housses de siège pour véhicules; bâches profilées pour

véhicules; housses pour volants de véhicules; garnitures intérieures pour véhicules; pare-soleil pour automobiles; porte-skis pour automobiles; porte-bagages pour véhicules; appuie-têtes pour sièges de véhicule; accoudoirs pour sièges de véhicule; volants pour véhicules; carrosseries pour véhicules; châssis de véhicule; capotes de véhicules; pare-chocs de véhicule; groupes moteur pour véhicules terrestres; capots pour moteurs de véhicule; moteurs pour véhicules terrestres; moteurs électriques pour véhicules terrestres; moteurs de traction pour véhicules terrestres; garde-boue; rétroviseurs; vitres de véhicule; pare-brise; freins pour véhicules; bouchons pour réservoirs à essence de véhicule; avertisseurs sonores pour véhicules; boîtes de vitesses pour véhicules terrestres; carters pour organes de véhicules terrestres, autres que pour groupes moteurs; mécanismes de transmission pour véhicules terrestres; roues pour automobiles; roues de véhicule; jantes de roues de véhicules; pneus de roues de véhicules; bandages pneumatiques; carcasses pour pneus; pneus pour automobiles; chambres à air pour pneumatiques [pneus]; toits ouvrants pour automobiles; toits escamotables pour véhicules; capotes pour véhicules; toits pour véhicules terrestres; pare-soleil pour automobiles; cendriers pour automobiles; porte-verres pour automobiles; tableaux de bord pour automobiles; housses de tableaux de bord ajustées pour automobiles; compartiments de tableau de bord pour automobiles; trappes de tableau de bord pour automobiles; boîtes à gants pour automobiles; boîtes à gants pour automobiles; dispositifs de recouvrement de coffre à bagages pour automobiles; roues libres pour véhicules terrestres; essuie-glaces; allume-cigares pour automobiles; rondelles adhésives en caoutchouc pour la réparation de chambres à air; nécessaires pour la réparation de chambres à air; indicateurs de direction pour véhicules; coussins de sièges pour automobiles; organisateurs de dossier de siège pour jouets spécialement adaptés aux voitures; pinces conçues pour la fixation de pièces d'automobiles sur des carrosseries d'automobiles; écrous de roue pour roues de véhicules; véhicules télécommandés, autres que jouets; bicyclettes; parties structurelles et accessoires pour bicyclettes, compris dans la classe 12; tricycles; parties structurelles et accessoires pour tricycles, compris dans la classe 12; cycles; parties structurelles et accessoires pour cycles, compris dans la classe 12; bicyclettes motorisées; bicyclettes de course; motocycles; vélomoteurs; scooters [véhicules]; trottinettes [véhicules]; trottinettes non motorisées; trottinettes non motorisées [véhicules]; chaînes de bicyclette; chaînes pour bicyclettes; pédaliers de cycles; sonnettes de bicyclette; sonnettes de cycle; freins pour bicyclettes; freins pour cycles; moyeux de cycle; indicateurs de direction pour bicyclettes; garde-boue pour bicyclettes; filets pour cycles; chambres à air pour pneus de bicyclette; chambres à air pour pneus de cycle; engrenages pour cycles; garde-boue pour cycles; systèmes d'avertissement sonore pour cycles; pompes pour bicyclettes; pompes pour pneus de cycle; cadres de bicyclette; cadres de cycle; guidons de bicyclette; guidons de cycle; moteurs pour cycles; sacoches spéciales pour cycles; jantes de bicyclette; jantes de cycle; rayons pour roues de bicyclette; rayons de roues de cycles; pédales de bicyclette; pédales pour cycles; selles de bicyclette; selles de cycle; selles de motocyclettes; béquilles de bicyclette; béquilles de cycle; pneus de bicyclette; bandages pour bicyclettes; pneus sans chambre pour bicyclettes; boyaux pour cycles; roues de bicyclette; roues de cycles; remorques pour bicyclettes; sacoches spéciales pour bicyclettes; sacoches spécialement conçues pour motocycles; housses de selles pour bicyclettes; housses de selles pour motocyclettes; paniers spéciaux pour bicyclettes; paniers spéciaux pour cycles; porte-bagages pour bicyclettes; cartes de chaîne de bicyclette; porte-vélos pour véhicules; housses pour bicyclettes; voitures d'enfant; poussettes-cannes; housses de pluie pour voitures d'enfant; capotes pour voitures d'enfant; bâches pour poussettes; ombrelles à fixer sur des poussettes-cannes pour bébés; landaus [voitures d'enfants]; housses de pluie pour landaus; couffins pour bébés [parties de landaus]; chancelières ajustées pour landaus; sacs conçus pour landaus; poussettes; bâches pour poussettes; chancelières ajustées pour poussettes; sacs conçus pour poussettes; capotes de poussettes; chariots à commissions; diables; sièges de sécurité pour enfants, pour véhicules; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules; sièges de sécurité pour animaux de compagnie à utiliser dans des véhicules; harnais pour enfants, pour sièges de véhicules; coussins d'air gonflables [dispositifs de sécurité pour automobiles]; dispositifs antivols pour véhicules; harnais de sécurité pour sièges de véhicules; dispositifs antidérapants pour pneus de véhicule; traîneaux à pied; traîneaux [véhicules]; véhicules électriques; camions; camions; fourgonnettes [véhicules]; véhicules tout-terrain; motoquads; karts; autobus; sidecars; caravanes; véhicules nautiques; scooters des mers; vélos nautiques; canoës; pagaies pour canoës; canots pneumatiques; tenders [petits bateaux]; bateaux; navires; yachts; remorques [véhicules]; deux-roues de transport individuel; motoneiges; aéronefs; parachutes; voiturettes de golf [véhicules]; chariots de golf [véhicules]; chariots et voiturettes à propulsion humaine; Drones civils; drones

militaires; planches gyroscopiques dites "hoverboards" [trottinettes en équilibre], en tant que véhicules.

**Classe 14 :**

Métaux précieux bruts ou mi-ouvrés; alliages de métaux précieux; or; palladium; pierres précieuses; pierres semi-précieuses; pierres de méditation; pierres gemmes; gemmes précieuses et semi-précieuses; articles de bijouterie; articles de bijouterie fantaisie; articles de bijouterie fantaisie; pendeloques [bijoux véritables et de fantaisie]; bracelets [bijoux véritables et de fantaisie]; colliers [bijoux véritables et de fantaisie]; médaillons [bijoux véritables et de fantaisie]; chaînes [bijoux véritables et de fantaisie]; bagues [bijoux véritables et bijoux fantaisie]; épinglettes [bijoux véritables et de fantaisie]; boucles d'oreilles; épingles décoratives; épingles de cravate; pinces à cravate; médailles; médailles commémoratives; boutons de manchette; jade; breloques [bijoux véritables et de fantaisie]; breloques pour bracelets; breloques pour colliers; fils de métaux précieux [bijoux et articles de bijouterie d'imitation]; bracelets de cheville [bijoux véritables et de fantaisie]; chaînes de cheville [articles de bijouterie véritables et de fantaisie]; anneaux de perçage corporel [articles de bijouterie véritables et de fantaisie]; broches [bijoux véritables et de fantaisie]; fixe-cravates [articles de bijouterie véritables et de fantaisie]; pendentifs [bijoux véritables et de fantaisie]; diadèmes [articles de bijouterie véritables et de fantaisie]; médaillons [bijoux véritables et de fantaisie]; amulettes [bijoux véritables et de fantaisie]; bracelets en matières textiles brodées [articles de bijouterie]; bijoux en cloisonné; perles [articles de bijouterie]; strass; articles de bijouterie pour chapeaux; articles de bijouterie pour chaussures; porte-clés [fantaisie] en métaux précieux; porte-clés; porte-clés contenant un dispositif sonore; porte-clés contenant des fibres optiques; porte-clés contenant des personnages de dessins animés; porte-clés fantaisie en métaux précieux; anneaux fendus en métaux précieux pour clés; chaînes porte-clés; chaînes porte-clés intégrant un dispositif sonore; chaînes porte-clés intégrant des fibres optiques; chaînes porte-clés contenant des personnages de dessins animés; plaques de porte-clés en matières plastiques; cordons porte-clés; porte-clefs; insignes en métaux précieux; insignes en métaux précieux; écrins à bijoux [coffrets ou boîtes]; coffrets à bijoux; écrins de présentation pour articles de bijouterie; fermoirs pour articles de bijouterie; parures [bijoux véritables et de fantaisie]; boîtes en métaux précieux; boîtes commémoratives en métaux précieux; boîtes décoratives en métaux précieux; pièces de monnaie; pièces de monnaie commémoratives; pièces non monétaires; trophées en métaux précieux; trophées plaqués en alliages de métaux précieux; trophées en alliages de métaux précieux; objets d'art en métaux précieux; statues en métaux précieux et leurs alliages; figurines [statuettes] en métaux précieux; statuettes en métaux précieux et leurs alliages; bustes en métal précieux; lingots en métaux précieux; parures en métaux précieux pour chaussures; parures en métaux précieux pour articles chaussants; parures en métaux précieux pour chapeaux; capsules de bouteilles en métaux précieux; cordons pour clés; lanières en métaux précieux ou en plaqué pour clés; montres; montres-bracelets; montres automatiques; montres de plongée; montres bijoux; montres mécaniques; montres à gousset; montres pour le sport; chronomètres à dé clic; chronographes [montres]; montres comprenant une fonction de jeu; chaînes de montres; bracelets de montre; coffrets pour montres; bracelets de montre; fermoirs de montre; couronnes de montres; verres de montre; cadrans de montre; cadrans de montre; Verres de montre; goussets de montres; ressorts de montre; bracelets de montre de type lanière; aiguilles de montres; bracelets métalliques de chronomètres à arrêt; bracelets en matières plastiques de chronomètres à arrêt à écran à cristaux liquides; horloges; horloges de contrôle [horloges mères]; réveille-matin; réveils numériques; horloges pour automobiles; pendulettes de bureau; horloges de contrôle; pendules [horlogerie]; pendulettes; horloges de table; réveils de voyage; horloges murales; horloges comprenant une radio; boîtiers d'horloge; ressorts de montres; aiguilles d'horloges [articles d'horlogerie]; cadratures; cadrans d'horloges; ancres [horlogerie]; barillets [horlogerie]; cabinets [boîtes] d'horloge; boîtiers pour montres et horloges; écrins pour montres [présentation]; étuis pour l'horlogerie; chronomètres; boucles pour bracelets de montres; appareils pour le chronométrage d'événements sportifs; horloges et montres électriques; mouvements d'horlogerie; montres, montres-bracelets et horloges à écran à cristaux liquides; montres, montres-bracelets et horloges à quartz; horloges, montres-bracelets et montres analogiques; instruments horlogers et chronométriques.

**Classe 16 :**

Papier; carton; Papier à dessin; papier d'emballage; papier à lettres; papier pour étagères; boîtes en papier ou en carton; contenants en papier; conteneurs en carton; pochettes pour passeports; crémiers

[petits vases] en papier; contenants de conditionnement industriel en papier; récipients de conditionnement en carton; serviettes en papier; mouchoirs en papier; bavoires en papier; linge de table en papier; serviettes de table en papier; nappes en papier; sets de table en papier; dessous de carafes en carton; dessous de carafes en papier; napperons de table en papier; décorations de table en papier; décorations alimentaires en carton; rouleaux d'essuie-tout [papier]; cartons de table; napperons en papier; panonceaux en papier imprimés; écriteaux en papier ou en carton; affiches; affiches en papier; posters sous cadre; publications imprimées; produits d'imprimerie; calendriers; catalogues; revues [périodiques]; annuaires; encyclopédies; livres; livrets; périodiques; journaux; guides imprimés; guides de voyage; manuels; manuels [guides]; répertoires [produits de l'imprimerie]; brochures; Brochures, calendriers, catalogues, revues, almanachs, livres, livrets, fascicules, dépliants, manuels, répertoires, bulletins d'information et guides imprimés ayant trait aux automobiles, à la réparation et l'entretien d'automobiles, aux courses automobiles et compétitions automobiles, à l'histoire du déposant et sa participation à des compétitions et courses automobiles, ainsi qu'au mode de vie, à la culture, la mode, au stylisme, aux actualités en matière de moteurs et automobiles, aux sports, aux divertissements et écoles de conduite sécuritaire; fascicules; dépliants; bulletins d'information; bandes dessinées [produits de l'imprimerie]; représentations graphiques; reproductions graphiques; cartes de souvenir; cartes de souvenir intégrant un dispositif sonore; cartes de visite professionnelles; cartes de visites; cartes postales; photographies [imprimées]; albums photos; albums de photographies intégrant un dispositif sonore; albums photos de poche; supports de photographies en papier et en carton; couvertures pour albums photos; supports de montage pour photographies ou oeuvres d'art en papier ou en carton; supports de montage d'images en carton; supports pour photographies; articles de papeterie; Articles de papeterie pour le bureau; articles de papeterie en papier; étuis pour la papeterie; albums pour autocollants; albums pour le dessin ; albums; pochettes pour albums; signets; stylo-plumes; stylos-billes; stylos à pointe roulante; stylos d'écriture; stylos d'écriture intégrant un dispositif sonore; stylos d'écriture intégrant des fibres optiques; stylos à pointe feutre; stylos à pointe feutre intégrant un dispositif sonore; stylos à pointe feutre intégrant des fibres optiques; crayons; crayons intégrant un dispositif sonore; crayons intégrant des fibres optiques; pastels [crayons]; pastels [craies grasses] intégrant un dispositif sonore; pastels [craies grasses] intégrant des fibres optiques; plumiers; boîtes à crayons; plumiers; trousses à crayons; porte-stylos; supports pour crayons; porte-plumes; porte-crayons; décorations pour crayons et stylos; embouts pour stylos; embouts pour crayons; couvertures [articles de papeterie]; fichiers de documents [articles de papeterie]; sous-main; supports de rangement pour articles de bureau; cahiers d'écriture; cahiers d'exercices; cahiers de brouillon; blocs-notes en forme de cubes; ordinateurs blocs-notes; blocs-notes en forme de cubes; albums de scrapbooking; blocs-notes; agendas; agendas; couvertures pour agendas et journaux intimes; semainiers [articles de papeterie]; pochettes pour semainiers; agendas de bureau; étuis en cuir pour agendas, journaux intimes et semainiers; carnets d'adresses; housses pour carnets d'adresses; couvertures de livres; articles de bureau, à l'exception de meubles; ploirs [articles de bureau]; chemises [articles de papeterie]; étiquettes en papier ou en carton; presse-papiers; taille-crayons, électriques ou non électriques; coupe-papier [articles de bureau]; gommes à effacer; supports pour la correspondance; porte-cartes de visite professionnelles de bureau; Cire à cacheter; rubans de papier; boîtes-cadeaux; feuilles de papier pour prise de notes; machines à écrire; punaises pour tableaux en liège; Imprimeries portatives [articles de bureau]; presse-papiers; pince-notes; attaches parisiennes; agrafes de bureau; bacs de classement [articles de bureau]; casiers à documents [articles de bureau]; bacs de classement de bureau [articles de bureau]; autocollants [articles de papeterie]; étiquettes adhésives en papier; bandes adhésives pour la papeterie ou le ménage; rubans adhésifs pour la papeterie ou le ménage; distributeurs de ruban adhésif [articles de bureau]; adhésifs [colles] pour la papeterie ou le ménage; punaises; pastels pour travaux d'art; crayons pour travaux d'art; stylos pour travaux d'art; argile à modeler; pâte à modeler; cires à modeler non à usage dentaire; pinceaux; pinceaux à dessin; brosses pour l'écriture; fournitures pour le dessin; images; portraits; peintures [tableaux], encadrés ou non; impressions graphiques; tirages d'art; tableaux noirs; petits tableaux noirs; cartes géographiques; globes terrestres; cartes géographiques; livres pour enfants; cahiers de dessin; livres d'activités pour enfants; cartes à colorier pour enfants; nécessaires à peinture pour enfants; matières et pâtes à modeler pour enfants; sacs à provisions en matières plastiques; sacs à provisions en papier; sacs à ordures en matières plastiques; sacs [enveloppes, pochettes] en papier ou en matières plastiques pour le conditionnement; sacs [enveloppes, pochettes] en matières plastiques ou papier pour le conditionnement de marchandises; étendards en

papier [drapeaux]; fanions en papier; drapeaux en papier; drapeaux en papier intégrant un dispositif sonore; drapeaux en papier intégrant des fibres optiques; flammes en papier; banderoles en papier; laissez-passer en papier; cartes d'identification ou laissez-passer non magnétiques codés en papier pour zones d'accès restreint; cordons pour le port de cartes en papier, cartes de visite et cartes d'accès en papier; insignes en papier ou en carton; supports en papier ou en carton pour badges; timbres commémoratifs; timbres pour collectionneurs; drapeaux et banderoles en papier; décalcomanies; décalcomanies; tatouages temporaires [décalcomanies]; Bagues de cigares; cache-pots en papier; housses en papier pour abatants de toilettes; statuettes en papier mâché; figurines [statuettes] en papier mâché; statues en papier; statues en carton; objets d'art en papier; objets d'art en carton; billets; titres de transport; tickets de métro en papier, autres que magnétiques; supports pour tickets en papier; feuilles jetables en papier ou cellulose; modèles de broderie; articles pour reliures; chiffres [caractères typographiques]; caractères typographiques [chiffres et lettres]; étiquettes de sacs de golf en papier ou en carton; enveloppes en carton ou en papier pour bouteilles; cartes-cadeaux en papier.

**Classe 18 :**

Boîtes en cuir ou en carton-cuir; étuis en cuir ou en carton-cuir; étuis pour clés; étuis pour clés intégrant un dispositif sonore; étuis pour clés intégrant des fibres optiques; étuis pour clés intégrant un personnage de dessin animé; étuis porte-clés en cuir; portefeuilles porte-cartes [maroquinerie]; étuis pour cartes de visite; porte-cartes [portefeuilles]; Étuis pour cartes de crédit et porte-cartes de crédit [maroquinerie]; étuis pour cartes de crédit [portefeuilles]; étuis pour cartes de visite non professionnelles; étiquettes volantes pour adresses, en cuir; mallettes porte-documents; porte-documents; sacs [enveloppes, pochettes] en cuir pour le conditionnement; attachés-cases; sacs à dos de promenade; sacs à dos à armature; havresacs; sacs à dos; musettes; sacs de sport; sacs de plage; serviettes porte-documents; ensembles de voyage [articles de maroquinerie]; sacs; sacs à main; sacs épaule; pochettes; sacs fourre-tout; sacs de type "Boston"; portefeuilles de poche; porte-monnaies; filets à provisions; sacs à provisions; cabas en cuir, textile ou filet; vanity-cases non garnis; Mallettes vides pour produits cosmétiques; trousse à cosmétiques vendues vides; sacs de voyage; sacs de forme polochon; cabas; sacs de voyage de type sacs polochon; sacs polochon à roulettes; valises; valises à roulettes et sacs fourre-tout; poignées de valises; malles et mallettes; malles de voyage; bagages et sacs de transport; étiquettes à bagage; sacs banane; sacs pour le transport de costumes et robes; étuis pour le transport de costumes et robes; sacs-housses de voyage pour vêtements; porte-costumes de protection; sacs-housses de voyage pour costumes; housses pour vêtements; housses pour costumes et robes; boîtes à chapeaux de voyage; sacs de camping; sacs d'alpinisme; sacoches-cartables; serviettes d'écoliers; sacs à dos d'écoliers; sacs à dos d'écolier à roulettes; sacs d'écoliers; sacs à dos et sacs-repas pour écoliers, non isolés, autres qu'en papier; écharpes pour le portage de nourrissons; harnais porte-bébés; sacs à couches; brides pour guider les enfants; sacs kangourou; sacs à dos porte-bébés; vêtements pour animaux de compagnie; colliers pour animaux de compagnie; laisses en cuir; sacs de transport pour animaux; colliers, laisses et vêtements pour animaux; bâtons d'alpinisme; alpenstocks; manches de parapluie; parapluies de golf; parasols; fourreaux de parapluie; parapluies; ombrelles; bâtons de marche ; pochettes en cuir pour le conditionnement; récipients de conditionnement en cuir; revêtements de meubles en cuir; garnitures de meubles en cuir; courroies de patins; bandoulières [courroies] en cuir; bandoulières en cuir; bandoulières en imitations de cuir; bandoulières de bagage; mentonnières en cuir; lanières en cuir; sangles en cuir; lacets en cuir; bandoulières; gaines de ressorts en cuir; cuirs et imitations de cuir; moleskine [imitation de cuir]; cuirs et peaux à l'état brut; cuirs et peaux d'animaux ; fourrures; peaux chamoisées autres que pour le nettoyage; gibecières [accessoires de chasse]; sacoches à outils, vides; fouets; harnais pour animaux; articles de sellerie; sangles de cuir.

**Classe 25 :**

Vestes; vestes de ski; vestes coupe-vent; pardessus; manteaux; cardigans; pull-overs; chemises; tee-shirts; polos; chemisiers; sweat-shirts; sweaters; chandails [pull-overs]; jerseys [vêtements]; pantalons; shorts; bermudas; jeans; jupes; combinaisons de travail; vêtements de jogging; combinaisons de course automobile autres qu'en tant que vêtements de protection; costumes; robes; maillots; bretelles pour vêtements; manchettes; tabliers [vêtements]; combinaisons [vêtements]; vêtements de gymnastique; ceintures porte-monnaie [vêtements]; vêtements pour automobilistes; vêtements de ski; fourrures [vêtements]; carrés de poche; gilets matelassés; vestes à manches ou sans manches; blousons aviateur;

vestes réversibles; vestes de pluie; vestes en cuir; vestes matelassées; vestes imperméables; vareuses; vestes en duvet; vestes de sport; gilets de costume; coupe-vents; cache-poussières; manteaux de pluie; anoraks; chemises sport; pantalons de survêtement; maillots de sport; combinaisons; pantalons de jogging; pantalons de costume; tenues d'entraînement; tenues de jogging; débardeurs de sport; bretelles; serre-poignets [vêtements]; blouses; justaucorps; leggings [jambières]; leggings [pantalons]; châles; écharpes; poches pour vêtements; cols [vêtements]; gaines; vêtements; vêtements confectionnés; vêtements de pluie; vêtements imperméables; chemises de golf; vêtements de golf, autres que gants; combinaisons de ski; combinaisons de ski; gilets sans manches molletonnés; genouillères d'échauffement [vêtements]; tricots [vêtements]; bandeaux contre la transpiration; débardeurs; combinaisons; cache-corsets; chasubles; plastrons de chemises; twin-sets; blazers; parkas; Capes; guêtres; culottes; faux-cols; dessous-de-bras; redingotes; sous-pieds [habillement]; mantilles; capes; pèlerines; pelisses; salopettes; tuniques; justaucorps longs; vêtements de plage; costumes de bain; maillots de natation; shorts de bain; bikinis; peignoirs de bain; bonnets de bain; Costumes de bain; slippers de bain; sous-vêtements; pyjamas; peignoirs; nuisettes; slippers; maillots de corps; caleçons; caleçons de type boxer; combinaisons [vêtements de dessous]; culottes féminines; strings; gilets; corsages [articles de lingerie]; corsets [vêtements de dessous]; corselets; bodies [vêtements de dessous]; soutiens-gorges; jupons; jarretières; vêtements de dessous absorbant la transpiration; fixe-chaussettes; jarretelles; vêtements pour enfants; vêtements pour bébés; bavoirs, autres qu'en papier; vêtements de nuit pour bébés; vêtements de nuit rembourrés pour bébés; tenues de nuit matelassées en duvet pour bébés; bodies pour bébés; bas [habillement] pour bébés; bavoirs en matières plastiques; ensembles nuisette-short; bavoirs pour bébés autres qu'en papier; bavoirs en tissu pour enfants; bavoirs en tissu pour enfants et bébés; bavoirs de table en tissu pour adultes; combinaisons pour bébés; culottes pour bébés [vêtements]; tenues d'exercice pour jeunes enfants; barboteuses de course pour bébés; barboteuses pour bébés; barboteuses pour enfants; barboteuses; layettes [vêtements]; chaussettes; bas; collants; articles de bonneterie; articles chaussants; chaussures; chaussures de sport; chaussures de ski; articles chaussants pour la pratique du snowboard; boots de snowboard; après-skis; sacs spécialement conçus pour chaussures de ski; articles chaussants pour le sport; chaussures de gymnastique; chaussures d'entraînement; chaussures de course; chaussures de plage; baskets; chaussures de basket; chaussures de football américain; chaussons; mules; sandales; bottes; chaussures montantes pour le sport; bottes de pluie; bottes de snowboard; bottes d'équitation; chaussures de golf; Tonges; sabots; sandales de bain; chaussons de bain; articles chaussants pour bébés; guêtres; Chancelières, autres que chauffées électriquement; galoches; couvre-chaussures; semelles pour articles chaussants; tiges pour articles chaussants; ferrures pour articles chaussants; semelles intérieures; bouts pour articles chaussants; talonnettes pour articles chaussants; talons; dispositifs antidérapants pour articles chaussants; trépointes pour articles chaussants; brides de chaussures; semelles intérieures, autres qu'orthopédiques; bouts [parties d'articles chaussants]; languettes ou pattes pour chaussures et bottes; vêtements à porter autour du cou; foulards; bandanas [gavroches]; tours de cou en foulard [vêtements]; cravates; lavallières; nœuds papillons; cache-cols; étoles en fourrure; gants [vêtements]; gants de conduite; gants de ski; manchons [vêtements]; mouffles; ceintures [vêtements]; articles de chapellerie; casquettes [coiffures]; casquettes [articles de chapellerie] intégrant un dispositif sonore; casquettes [articles de chapellerie] intégrant des fibres optiques; casquettes de base-ball; chapeaux; chapeaux intégrant un dispositif sonore; chapeaux intégrant des fibres optiques; petits chapeaux; bérêts; bérêts intégrant un dispositif sonore; bérêts intégrant des fibres optiques; capuches [vêtements]; visières [coiffures]; visières [chapellerie]; visières de casquette; doublures de casques [articles de chapellerie]; passe-montagnes; bandeaux pour la tête [vêtements]; couvre-oreilles [vêtements]; turbans; bonnets de douche; masques pour dormir.

#### **Classe 28 :**

Appareils de divertissement conçus pour être utilisés avec un moniteur ou écran d'affichage indépendant; appareils de divertissement destinés à être utilisés avec un écran d'affichage indépendant ou moniteur dans des parcs d'attractions; manèges de parcs d'attractions; appareils pour jeux conçus pour être utilisés avec un moniteur ou un écran d'affichage indépendant; machines de jeux vidéo; Machines de jeux vidéo à utiliser avec des téléviseurs; ensembles de jeu à utiliser avec un téléviseur; machines de divertissement, automatiques et à prépaiement; machines de divertissement autres que celles conçues pour être utilisées avec des récepteurs de télévision et avec un écran d'affichage

indépendant ou un moniteur; appareils pour jeux vidéo; appareils de poche permettant de jouer à des jeux vidéo; jeux vidéo de poche; jeux électroniques de poche; jeux vidéo portables; jeux électroniques portables; appareils pour jeux; appareils permettant de jouer à des jeux vidéo; jeux vidéo pour appareils de poche; jouets électroniques portables; appareils de jeu vidéo de poche; machines de jeux vidéo autonomes; équipements de jeux informatiques; consoles pour jeux électroniques conçues pour être utilisées avec un écran d'affichage indépendant ou moniteur; consoles de jeu; pavés de jeu à utiliser avec des consoles de jeux; consoles de jeux de poche; consoles de jeux vidéo portatives; consoles de jeux vidéo; consoles de jeux vidéo destinées à être utilisées avec des moniteurs ou écrans d'affichage externes; modules de commande pour consoles de jeu; sacs spécialement conçus pour appareils de jeux vidéo de poche; sacs spécialement conçus pour consoles de jeux vidéo; enveloppes ajustées spécialement conçues pour consoles de jeu; boîtiers de protection spécialement conçus pour des consoles de jeux vidéo à utiliser avec un écran d'affichage indépendant ou un moniteur; manettes de commande pour jeux vidéo; tapis de commande interactifs pour jeux vidéo; appareils de jeux vidéo; modèles réduits de véhicules [jouets]; modèles réduits de véhicules pour collectionneurs; modèles réduits de voitures [jouets]; modèles réduits de voitures pour collectionneurs; modèles réduits de voitures de course [jouets]; modèles réduits de voitures de course pour collectionneurs; modèles réduits de véhicules de course [jouets]; modèles réduits de véhicules de course pour collectionneurs; modèles de voitures de course de type silhouette; jouets répliques de voitures grandeur nature; jouets répliques de véhicules grandeur nature; répliques de volant de taille réelle (jouets); maquettes en résine [jouets] représentant des scènes de course; modèles réduits de pilotes; modèles réduits d'équipes de ravitaillement; modèles réduits [jouets]; accessoires pour véhicules (jouets); coffrets spécialement adaptés pour des véhicules [jouets]; véhicules [jouets]; véhicules radiocommandés [jouets]; voitures radiocommandées (jouets); jouets de construction de véhicules; véhicules à tirer (jouets); sets de jeux de courses automobiles; pistes de voitures de course (jouets); volants de direction (jouets); volants en peluche (jouets); véhicules à pédales [jouets] pour enfants; jouets à chevaucher; voitures à chevaucher pour enfants à pédales ou à batterie en tant que jouets; véhicules à enfourcher électriques en tant que jouets pour enfants, reproduisant les modèles originaux; voitures pour enfants à pédales ou à batterie en tant que jouets; karts pour enfants à pédales ou à batterie en tant que jouets; camions en tant que jouets sous forme de véhicules; camions [jouets]; camions avec voitures en tant que jouets; karts à pédales pour enfants en tant que jouets; stands de ravitaillement de course [jouets]; pistes de course [jouets]; remorques pour transporter des voitures (jouets); stations-service (jouets); garages de voitures (jouets); halles d'exposition de voitures (jouets); stationnements pour voitures (jouets); jouets destinés à être fixés sur des sièges de voitures; jouets rembourrés pour ceintures de sécurité; jouets; jouets souples; jouets d'action; jouets à tirer; personnages imaginaires en tant que jouets; jouets gonflables; jouets mécaniques; jouets musicaux; jouets musicaux pour berceaux de bébés; figurines de jeu en matières plastiques; figurines de caoutchouc pour le jeu; figurines en résine; figurines de jeu; figurines de jeu articulées; figurines d'action (jouets); jouets pour bébés; jouets multi-activités pour bébés; jouets pour bébés; jouets d'éveil pour bébés; jouets gonflables pour le bain; Jouets de construction; blocs pour jeux de construction; blocs de jeux de construction à emboîter; blocs de construction [jouets]; ensembles de jeux de construction; jouets en peluche; jouets en peluche articulés; jouets en peluche équipés de fonctions de mesurage de la taille; jouets en peluche mobiles; ours en peluche; ours en peluche [jouets]; jouets pour animaux de compagnie; jouets pour animaux de compagnie; jouets pour bacs à sable comprenant des pelles, seaux, moules et râtaux; pelles et seaux (jouets); ensembles d'ustensiles [jouets]; boîtes à outils à main garnies (jouets); jeux de clés pour bébés (jouets); cadres; cadres de jouets intégrant des fibres optiques; ballons; palets; kaléidoscopes; téléphones (jouets); pistolets [jouets]; pistolets à eau; cartes à jouer; étuis pour cartes à jouer; chevaux à bascule; cartes de bingo; toupies [jouets]; yoyos intégrant des fibres optiques; boules à neige; poupées; accessoires pour poupées; lits de poupées; meubles de poupées; maisons de poupées; chambres de poupées; vêtements de poupées; articles de chapellerie pour poupées; articles chaussants de poupées; biberons de poupées; articles vestimentaires pour jouets; coussins [jouets]; coussins [jouets] pour contenir des vêtements; marionnettes; marionnettes; sifflets (jouets); jouets mécaniques en métal; disques volants [jouets]; jouets pour faire des bulles de savon; tourne-disques (jouets); ballons de sport; balles et ballons pour jeux; balles et ballons de jeu; fléchettes; jeux de dominos; trictracs (backgammon); jeux de table; jeux de construction; jeux de manipulation; jeux de société; jeux de rôle; jeux de flipper; quilles [jeux]; jetons pour jeux; Gants pour jeux; mah-jongs; machines à sous [machines de jeu]; piscines [articles de

jeu]; appareils de prestidigitation; masques [articles de jeu]; masques de carnaval; masques de théâtre; capsules fulminantes [jouets]; hochets [articles de jeu]; hochets pour bébés; hochets pourvus d'anneaux de dentition pour bébés; hochets à clés électroniques [articles de jeu]; balançoires; toboggans [articles de jeu]; puzzles; casse-têtes; plateaux tournants de roulette; tables de baby-foot; tables pour tennis de table; jeux; mobiles [jouets]; cibles; cibles électroniques; bonbons à pétards; manèges forains; billes pour jeux; quilles [jeu]; confettis; drones [jouets]; décors de jeu pour figurines d'action; bâtiments (constructions) pour scènes de jeu; coffrets de jeux de poupées; simulateurs de conduite de véhicules à des fins de divertissement; tapis de jeu à utiliser avec des petites voitures [articles de jeu]; tapis de jeu comportant des jouets pour nourrissons; tapis de jeu pour l'assemblage de puzzles; jeux de dames; échiquiers; jeux d'échecs; jeux d'échecs; échiquiers; dés; gobelets pour dés; jeux de dames; jeux de dames; damiers; tickets à gratter pour jeux de loterie; cerfs-volants [jouets]; jouets et jeux portables équipés de fonctions de télécommunication; protège-coudes [articles de sport]; protège-coudes [articles de sport]; protège-genoux [articles de sport]; protège-genoux [articles de sport]; protège-tibias [articles de sport]; protège-tibias [articles de sport]; protège-poignets pour le sport; dispositifs de protection du visage pour le sport; rembourrages de protection [parties d'habillement de sport]; chevillères [articles de sport]; protège-chevilles à usage sportif; chevillères pour le patinage; protège-chevilles pour le patinage; rembourrages de protection pour la pratique de sports; trottinettes; trottinettes [jouets]; planches à roulettes; housses spécialement adaptées pour des skate-boards; streetboards; planches de wakeboard; tricycles pour nourrissons [jouets]; planches gyroscopiques dites "hoverboards" [trottinettes en équilibre], en tant que jouets; kayaks de mer; skis nautiques; planches de surf; housses spécialement conçues pour planches de surf; planches à voile; planches à voile; harnais pour planches à voile; tremplins; planches de bodyboard; cerfs-volants pour kitesurf; planches de kite; palmes de natation; flotteurs pour la natation; ceintures de natation; gants de natation; gilets de natation; flotteurs de natation à usage récréatif; flotteurs pour la natation; planches d'entraînement au battement de jambes pour la natation; flotteurs pour la natation; skis; monoskis; housses spécialement conçues pour skis; revêtements de skis; fixations de skis; housses profilées pour fixations de ski; carres de skis; Bâtons de ski; bâtons de ski; freins de ski; peaux de phoques [revêtements de skis]; bobsleighs; Traîneaux [articles de sport]; luges [articles de sport]; luges à neige pour les loisirs; patins à roulettes; patins à glace; patins à roulettes en ligne; bottines-patins [combinés]; raquettes à neige; crosses de hockey; snowboards; sacs adaptés pour planches de surf des neiges; balles de golf; marqueurs de balles de golf; clubs de golf; têtes de clubs de golf; poignées pour clubs de golf; tiges de clubs de golf; housses profilées pour clubs de golf; gants de golf; fers de golf; fers droits (putters) de golf; housses adaptées pour putters de golf; tees de golf; sacs pour clubs de golf, avec ou sans roulettes; housses profilées pour sacs de golf; chariots pour sacs de golf; drapeaux de golf [articles de sport]; fourchettes à gazon [accessoires de golf]; ramasse-balles de golf; tapis pour la pratique du drive [articles de golf]; raquettes; raquettes de tennis; housses profilées pour raquettes de tennis de; boyaux de raquettes; cordes de raquettes; étuis pour balles de tennis de; bandes absorbant la transpiration pour poignées de raquettes; Balles de tennis; filets de tennis; raquettes de ping-pong; boules de billard; procédés pour queues de billard; queues de billard; dispositifs à marquer les points pour billards; bandes de billard; tables de billard; matériel de chasse; appeaux pour la chasse; arcs de chasse; leurres pour la chasse; écrans de camouflage pour la chasse; pointes de flèche pour la chasse; matériel de pêche; bicyclettes fixes d'entraînement; appareils pour le culturisme; machines pour exercices physiques; matériel pour le tir à l'arc; gants pour le tir à l'arc; gants de batteur [accessoires de jeu]; gants de boxe; gants d'escrime; gants de base-ball; volants; parapentes; deltaplanes; extenseurs [exerciseurs]; Ceintures d'haltérophilie; haltères; bâtons de majorette; sacs de cricket; machines lance-balles; haltères; baudriers d'escalade; disques pour le sport; filets; appareils de gymnastique; articles de sport; articles et équipements de sport; appareils pour fêtes foraines et terrains de jeu; sacs spécialement conçus pour contenir des équipements de sport; bâtonnets pour admirateurs et pour divertissements [articles de fantaisie]; bâtons [jouets] pour admirateurs et pour divertissements incorporant des fibres optiques [articles de fantaisie]; bâtonnets [jouets] pour admirateurs et pour divertissements en forme de drapeaux [articles de fantaisie]; bâtons [jouets] pour admirateurs et pour divertissement, sous forme de drapeaux incorporant des fibres optiques [articles de fantaisie]; lanières pour jouets; colliers (jouets); colliers intégrant des fibres optiques; bagues (jouets); bagues intégrant des fibres optiques (jouets); bracelets (jouets); bracelets intégrant des fibres optiques (jouets); objets de cotillon; chapeaux de cotillon en papier; bombes de table; banderoles [objets de cotillon]; ballons [objets de cotillon]; farces [attrapes];

décorations pour arbres de Noël artificiels; Arbres de Noël en matières synthétiques; clochettes pour arbres de Noël; neige artificielle pour arbres de Noël; décorations pour arbres de Noël autres qu'articles d'éclairage et de confiserie; décorations d'arbres de Noël; supports pour arbres de Noël.

**VIII. Délai et modalité de réponse :**

Le titulaire de l'enregistrement international est réputé avoir reçu la notification de l'opposition dans un délai de quinze jours à compter de la date d'envoi de cette notification au bureau international de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Le titulaire dispose d'un délai de 2 mois (60 jours) à compter de cette date présumée de réception pour présenter ses observations à l'Institut National de la Normalisation et de Propriété Industrielle.

Si le titulaire n'est pas établi ou domicilié en Tunisie ses observations doivent être présentées par un mandataire habilité ayant son domicile, son siège ou son établissement en Tunisie.

A défaut d'observations en réponse ou le cas échéant, de constitution régulière d'un mandataire, dans le délai imparti, le titulaire de l'enregistrement international est réputé avoir acquiescé aux allégations présentées par la partie opposante et avoir, de ce fait, renoncé à la demande d'enregistrement.

**IX. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable :**

**1) la loi n° 2001-36 du 17 avril 2001, relative à la protection des marques de fabrique, de commerce et de services tels que modifié et complété par la loi n°2007-50 du 23 juillet 2007 :**

**Article 11 :** Peuvent faire opposition à la demande d'enregistrement :

- Le propriétaire d'une marque enregistrée ou déposée antérieurement ou le bénéficiaire du droit de priorité à l'enregistrement d'une marque prévu à l'article 18 de la présente loi,
- Le propriétaire d'une marque notoire antérieure,
- Le bénéficiaire d'un droit exclusif d'exploitation, sauf stipulation contraire du contrat.

L'opposition doit être présentée, dans les deux mois suivant la publication de la demande d'enregistrement de la marque, auprès du représentant légal de l'organisme chargé de la propriété industrielle, et ce, selon des modalités qui seront fixées par décret.

Est déclarée irrecevable, toute opposition soit formée hors délai, soit présentée par une personne qui n'a pas qualité pour le faire, soit non conforme aux conditions de forme de la demande d'opposition.

**Article 12 :** Dans le cas où la demande d'opposition est conforme aux conditions prévues par l'article 11 de la présente loi, l'organisme chargé de la propriété industrielle tente la conciliation des deux parties selon une procédure qui sera fixée par décret.

**2) Décret gouvernemental n° 2015-303 du 1er juin 2015, fixant les procédures d'enregistrement et d'opposition à l'enregistrement des marques, de commerce et de services et les modalités d'inscription sur le registre national des marques :**

**Art. 6 -** L'organisme chargé de la propriété industrielle reçoit la demande d'enregistrement internationale de marque désignant la République Tunisienne pour extension de la protection par l'intermédiaire du bureau international de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle, et ce,

conformément au protocole relatif à l'arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international

Toute demande d'enregistrement internationale reconnue recevable est publiée au bulletin officiel de l'organisme chargé de la propriété industrielle, et ce, dans un délai maximum de douze mois à partir de la désignation prévue au paragraphe premier du présent article.

**Art. 7** - L'organisme chargé de la propriété industrielle communique au bureau international de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle la notification du refus provisoire de protection de la demande d'enregistrement internationale prévue au protocole relatif à l'arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques du 27 juin 1989 et à son règlement d'exécution.

Le titulaire de l'enregistrement international est réputé avoir reçu la notification de refus provisoire de protection dans un délai de quinze jours à compter de la date d'envoi de cette notification au bureau international de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

**Art. 8** - La demande d'opposition prévue à l'article 11 de la loi n° 2001-36 du 17 avril 2001 susvisée, doit être présentée par écrit.

La demande d'opposition doit comporter :

1) Une requête pour l'inscription d'une opposition au registre national des marques en deux exemplaires. La requête doit comporter les indications suivantes :

- l'identité de la partie opposante, ainsi que les indications propres à établir l'existence, la nature, l'origine et la portée de ses droits,
- les références de la demande d'enregistrement contre laquelle est formée l'opposition, ainsi que l'indication des produits ou services objet de l'opposition.

2) L'exposé des motifs de l'opposition.

3) Le pouvoir du mandataire, le cas échéant.

**Art. 9** - L'opposition est notifiée immédiatement au titulaire de la demande d'enregistrement. Un délai de deux mois lui est imparti pour présenter ses observations en réponse et, le cas échéant, constituer un mandataire.

A défaut de présentation de ses observations ou, le cas échéant, de constitution régulière d'un mandataire dans le délai imparti, le titulaire de la demande d'enregistrement est réputé avoir accepté les allégations présentées par la partie opposante et avoir, de ce fait, renoncé à la demande d'enregistrement.

Dans le cas où le titulaire de la demande d'enregistrement présente ses observations, l'organisme chargé de la propriété industrielle remet une copie de ces observations à la partie opposante et invite les deux parties à se présenter à son siège à une date qu'il fixe, et ce, en vue de tenter une conciliation et ce, dans un délai ne dépassant pas huit mois à partir de la présentation des observations.

**Art. 10** - L'organisme chargé de la propriété industrielle propose un règlement amiable après avoir étudié le dossier et entendu les deux parties. En cas d'acceptation par les deux parties du règlement amiable, l'accord est constaté dans un procès-verbal signé par les deux parties et le représentant légal de l'organisme chargé de la propriété industrielle.

La suite réservée à la demande d'enregistrement doit être consignée dans ce procès-verbal.

**Art. 11** - L'organisme chargé de la propriété industrielle décide la suspension de la procédure d'enregistrement de la marque en question :

- en cas de refus par l'une des parties de la solution amiable,

- et si la partie opposante justifie, dans les deux mois à compter de la date du constat par le représentant légal de l'organisme chargé de la propriété industrielle du non aboutissement à une conciliation, qu'il a introduit une requête devant le tribunal compétent, contestant la demande d'enregistrement de la marque.

**Art. 12** - Le titulaire de la demande d'enregistrement peut, dans les observations qu'il présente, inviter la partie opposante à produire des pièces propres à établir que la déchéance des droits sur lesquels repose l'opposition n'est pas encourue pour défaut d'exploitation.

L'organisme chargé de la propriété industrielle impartit alors un délai de deux mois à la partie opposante pour produire ces pièces.

**Art. 13** - La procédure d'opposition est clôturée lorsque :

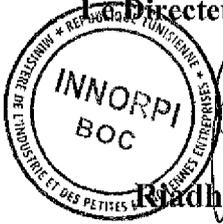
1- La partie opposante a perdu la qualité pour agir ou n'a pas fourni, dans le délai prévu à l'article 12 du présent décret gouvernemental, une pièce propre à établir qu'elle n'est pas déchue de ses droits.

2- L'opposition est devenue sans objet par suite soit d'un accord entre les parties, soit du retrait ou du refus de la demande d'enregistrement contre laquelle l'opposition a été formée.

3- Les effets de la marque antérieure sur la base de laquelle l'opposition a été formulée ont cessé.

X. Date de la notification de refus provisoire : **13 SEP. 2019**

En raison de l'opposition ci-jointe, la protection en Tunisie ne peut être accordée, provisoirement à la marque susvisée en ce qui concerne tous les produits de la classe : **12**

Le Directeur Général  
  
**Radh Soussi**